

Mercredi 13 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize octobre à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard PIOCH, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le 08/10/2021

PRÉSENTS : MM. PIOCH Gérard, FARAIL Dominique, BAUTISTA Olivier, CHAMPION Roger, DOUTRE Jacques, FAVRIE Alain, PACKHAM Ann, PEYRAC Laurent, Patrick WOJNAROWSKI et ALVAREZ Jennifer, BOLANO Francis, Paul BARBASTE

Absents excusés : Delphine HERNANDEZ

Procurations : Mme Casal a donné procuration à Monsieur Gérard PIOCH et Mme PEROCHEAU a donné procuration à Mme PACKHAM

Secrétaire : BOLANO Francis

Objet : Cinéma et spectacles :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a contacté Ciném'aude afin d'organiser une séance de cinéma le dimanche 28 novembre, pour la fête locale. Cette séance se déroulerait l'après-midi, il manque à présent le choix du film. Ciném'aude doit nous faire parvenir prochainement une liste.

Monsieur le Maire propose également de tirer le feu d'artifice à cette occasion.

Le conseil est informé que la CCRLCM organise des spectacles l'été dans les communes qui le souhaitent. Le conseil municipal par l'intermédiaire de la commission animation prendra contact au moment voulu pour voir les animations proposées.

Objet : Tombeau Henri Bataille :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une héritière du tombeau d'Henri Bataille a pris contact avec la mairie et souhaiterait céder à la commune le parc dans lequel est implanté le tombeau. En effet, cette dernière vivant à Paris, il lui est difficile de venir et réaliser les travaux d'élagage, débroussaillage règlementaire de l'enceinte du tombeau (50 mètres autour) ainsi que divers travaux de rénovation. Le conseil est d'accord à condition que les propriétaires aident au financement de l'entretien présent et futur.

Objet : Projet de Cantine :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du dossier de cantine. Il présente les plans aux membres présents du conseil municipal.

Il conviendra après de chiffrer ces travaux et déposer un dossier de subvention.

La cantine est prévue pour 40 places. Monsieur le Maire pense qu'on aura probablement des subventions de différents organismes. Le conseil est pour le projet à l'unanimité et décide de déposer un dossier de subvention. Le conseil décide par la même occasion que ce projet sera financé par un emprunt.

Objet : Remplacement Prisca STARODUB et secrétariat :

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la remplaçante de Prisca a été trouvée. Il s'agit de Nathalie BONNEL qui a remplacé Nathalie BAUTISTA pendant sa convalescence.

Ayant fait du secrétariat elle pourrait aussi remplacer au secrétariat pendant les congés et venir aider le secrétaire. De plus, le conseiller Pôle emploi de cette dernière nous a contactés car elle a droit à un contrat PEC. Ce contrat, d'une durée de 1 an pouvant être renouvelé une année

supplémentaire, ce qui permettrait d'obtenir une aide de 80% du SMIC brut sur la base d'un contrat compris entre 20 et 30 heures par semaine. Monsieur le Maire fait lecture d'un tableau avec le coût de l'agent pour 20 puis pour 30 heures.

Nombre d'heures hebdomadaires	Smic horaire brut	Total hebdomadaire	Nombre d'heures mensuels	Smic horaire brut	Total mensuel	Pris en charge	Montant à déduire	Reste à payer	Montant pour 1 an avec déduction
20	10,48 €	209,60 €	86,67	10,48 €	908,29 €	80%	726,63 €	181,66 €	2 179,89 €
30	10,48 €	314,40 €	130,00	10,48 €	1 362,43 €	80%	1 089,94 €	272,49 €	3 269,83 €

Objet : Subvention maison cabane :

Monsieur le maire informe le conseil qu'on a reçu de la CCRLCM un accord de subvention à hauteur de 30%. C'est-à-dire, 14343,81€ HT sur les 47812,69€ HT.

Objet : Jeux pour enfant :

Monsieur le maire propose de changer les jeux du parc d'enfants. Dominique FARAIL demande une réunion afin de faire un choix. Le choix se fera sur une société reconnue dans le domaine (CASAL ou MANUTAN).

Objet : CIAS :

Monsieur le maire informe que, suite à une réunion avec la CCRLCM, les employés du CIAS seront revalorisés par rapport aux vacances, salaires, trajets. Il y aura une astreinte d'un agent œuvrant et d'un agent administratif tous les week-ends afin de palier les absences ou problèmes.

Objet Réunion à Fabrezan:

Monsieur le maire informe le conseil que lundi il se réunit avec Fabrezan et Fontcouverte ainsi que les agents de l'ONF afin de discuter des suites judiciaires à apporter concernant l'incendie de cet été et des travaux de réhabilitation de l'ensemble du site du massif et des coupes de bois à effectuer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE